

Universités.—Parmi les 23 universités, six appartiennent aux provinces: (Nouveau-Brunswick, Toronto, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique); quatre sont indépendantes de toute confession religieuse: (Dalhousie, McGill, Queen's et Western); les autres ont un caractère nettement religieux; telles sont: St-Dunstan, St-François-Xavier, St-Joseph, Laval, Montréal et Ottawa, qui représentent l'Église Catholique romaine; King's College, Bishop's College et Trinity College représentent l'Église anglicane; Acadia et McMaster, l'Église Baptiste; enfin, Mount Allison et Victoria représentent l'Église Unie. Victoria et Trinity sont fédérées avec Toronto et King's College avec Dalhousie.

Collèges.—Des 86 collèges qui ont fait leur déclaration en 1928, 45 à titre d'affiliés¹ aux universités ne professaient que les arts, y compris le travail préparatoire à l'immatriculation. Ces 45 comprenaient 23 collèges classiques et petits séminaires et 9 écoles classiques indépendantes dans le Québec. Les 41 autres collèges comprenaient 27 établissements où la théologie était la matière principale. Les collèges purement théologiques figurant au tableau ainsi que leur dénomination confessionnelle sont les suivants:

Église Unie.—Pine Hill Divinity Hall, Halifax; United Theological College, Montréal; Emmanuel College, Toronto; Manitoba College, Winnipeg; St. Andrew's College, Saskatoon; St-Stephen's College, Edmonton; et Union College, Vancouver. Presbytérienne: Presbyterian College, Montréal; Knox College, Toronto; Catholique romaine: Holy Heart College, Halifax; 11 écoles supérieures indépendantes, Province de Québec. *Anglicane:* Diocesan Theological College, Montréal; Wycliffe College, Toronto; Huron College, London; St-Chad's College, Regina; et Anglican Theological College, Vancouver. Il faut ajouter à ceux-ci le Waterloo College, de Kitchener, bien que ce soit un collège de la faculté des Arts qui, dans sa déclaration s'intitule aussi séminaire luthérien. Des collèges classifiés comme purement théologiques, trois: le Diocesan, le Presbyterian et le Knox ont aussi des élèves en arts et le Holy Heart, comme la plupart des écoles indépendantes supérieures, a des élèves en philosophie, qui en somme, est intimement liée à la théologie. Les étudiants en arts des trois premiers sont présumés prendre les arts comme préparation à la théologie. Quelques collèges théologiques dont l'existence est connue n'ont pas fait de déclaration en 1928. Parmi ceux-ci sont: St. John's College, Winnipeg (Anglican), Emmanuel College, Saskatoon (Anglican). De plus il faut noter que plusieurs des universités ont des facultés de théologie. Il y a aussi quelques séminaires catholiques dont il a été impossible de se procurer les statistiques jusqu'à date.

Les 14 autres collèges se divisent comme suit: 5 d'agriculture, 1 technique, 1 commercial, 2 de droit, 1 militaire, 1 vétérinaire, 1 de bible, 1 de pharmacie et 1 d'arts. Les collèges d'agriculture sont: le Nova Scotia Agricultural College, le Madconald, l'Institut d'Oka et Ste-Anne de la Pocatière, pour le Québec, et l'On-

¹ En Québec, un collège affilié est une institution dont les cours et les degrés sont sous le contrôle immédiat de l'université; un collège annexé est celui dont les programmes sont approuvés par l'université qui se fait représenter aux examens et sanctionne les degrés décernés; un collège associé est un collège affilié mais se trouvant en dehors de la province. L'Université St-Dunstan, le Collège du Sacré-Cœur de Sudbury et le Collège des Jésuites d'Edmonton sont associés à l'Université Laval. Quelques institutions incorporées aux universités Laval ou Montréal sont quelquefois désignées comme collèges séparés; ainsi, l'École Polytechnique est affiliée à Montréal; 2 institutions d'enseignement secondaire moderne sont affiliées l'une à Laval et l'autre à Montréal; 33 convents et 6 écoles de science ménagère, 19 convents et 4 écoles de science ménagère sont affiliées les uns à Montréal et les autres à Laval; 2 écoles secondaires pour filles sont affiliées l'une à Montréal et l'autre à Laval. Toutes ces institutions ne sont affiliées que pour les arts et contribuent aux inscriptions de la faculté des arts des universités figurant dans le tableau 17. Mention doit aussi être faite de deux écoles de beaux arts, une à Montréal et l'autre à Québec, et de 7 écoles techniques. Les inscriptions aux écoles de beaux arts et aux écoles techniques sont comprises avec les écoles d'apprentissage dans le tableau 10, mais les élèves suivant le cours régulier de quatre ans peuvent être logiquement compris avec les inscrits réguliers des autres collèges et sont entrés dans l'item 2 du tableau 1 de ce chapitre.